



## Trail Endurance Shop

- **Distance** : 10 km (5km pour la catégorie Minimes)
- **Dénivelé positif** : 330 mètres (50 mètres pour le TDC 5)
- **Départ** : à 8h le dimanche 12 avril (possibilités de partir jusqu'à 9h)  
Départ et arrivée au même endroit environ 2 km après l'entrée du Parc de La Rivière Bleue, à environ 1h de voiture dans le sud de Nouméa en direction de Yaté
- **Tarifs** :
  - > 14 ans (nés en 2006 ou avant) : 2 000 fcfp
  - entre 7 et 14 ans : 1 000 fcfp
  - < 7 ans (nés en 2014 ou après) : 500 fcfp
  - Pack famille (2 adultes + 2 enfants ou plus avec lien de parenté) : 5 000 fcfp
  - Possibilité de commander un tee-shirt souvenir : 1 500 fcfp (à récupérer à l'arrivée si la commande est faite avant le 22 mars, ou à récupérer chez Endurance Shop au cours du mois de mai contre présentation du dossard)Aucun remboursement après la clôture des inscriptions, remboursement à 75% si annulation avant la clôture sur présentation d'un certificat médical.
- **Age** : Les jeunes de moins de 14 ans ne seront pas classés, ils pourront faire la distance en mode randonnée. Les jeunes de moins de 10 doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.
- **Modalités d'inscription** :
  - **Pour s'inscrire et être classé** : certificat médical datant de moins de 12 mois de non-contre-indication à la pratique d'un sport en compétition ou copie licence compétition (FFA, FFTRI ou FFCO)
  - **Pour s'inscrire sans classement** : questionnaire médical à remplir (si une seule case est cochée, il faut fournir un certificat médical de moins d'un an)
- **Remise des dossards** : Chez Endurance Shop, le jeudi 09 avril après midi, vendredi 10 avril après-midi et samedi 11 avril avant midi.
- **Entrée au Parc Provincial de la Rivière Bleue** : En présentant votre dossard, entre 7h et 8h30.

- **Parking** : la zone de parking à environ 2 km après l'entrée du Parc, à proximité du départ, les véhicules 4x4 seront stationnés à 300m.
- **Matériel obligatoire** : 1L d'eau minimum et un gobelet (pour le 10km)  
Le matériel obligatoire sera vérifié au moment du départ et/ou sur le circuit.
- **Balisage** : Le balisage sera fait avec des bandes de toile cirée de couleur ORANGE et environ tous les 30 à 50 mètres. Chaque changement important de direction (carrefour, croisement) sera indiqué par une flèche au sol (parfois réalisée avec des pierres) ou une « porte » réalisée avec 2 à 3 balises. Si vous n'apercevez plus de balisage de couleur orange ou réfléchissant pendant 200m, cela signifie que vous n'êtes plus sur le tracé. Soyez vigilants au balisage et aux flèches.
- **Ravitaillement** : Il y aura un ravitaillement, à mi-parcours, à la maison du Parc avec de l'eau, des fruits et biscuits. Il n'y aura aucun gobelet plastique sur les PC.
- **N° téléphone en cas d'urgence** : 82 12 82
- **Classement hommes et femmes** :
  - 3 premiers au SCRATCH (toutes catégories)
  - 3 premiers MINIMES (nés en 2005 et 2006 inclus)
  - 3 premiers CADETS (nés en 2003 et 2004 inclus)
  - 3 premiers JUNIORS ou ESPOIRS (nés entre 2002 et 1998 inclus)
  - 3 premiers MASTERS M2 à M10 à (nés entre 1975 et avant)
  - 1er MASTER M5 à M10 (nés en 1960 et avant)
- **Remise des prix et tirage au sort sur place à 13h le 12 avril.**

Le camping ne sera pas autorisé sur la zone de parking la veille de la course. Pour ceux qui souhaiteraient camper à proximité, voir le camping des Bois du Sud (Tél : 88.92.08 ou 89.50.88) ou le Camp des Kaoris (Tel : 83.90.13)

Des stands de nourriture seront présents.

En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

Assurance individuelle accident : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA.

Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

L'adresse mail renseignée par le concurrent au cours de l'inscription en ligne servira à l'association NCA pour donner des informations relatives au Trail des Cagous 2020 et informer

de ses manifestations sportives suivantes, via une liste de diffusion. Il sera possible de s'en désabonner à la première réception d'un mail.

**Avec son inscription, le participant s'engage à respecter le règlement du Parc de la Rivière Bleue et les informations ci-dessus.**